

Bulletin municipal

Briantes *

Janvier 2026

Et au milieu coule une rivière



www.briantes.fr



Chères Briantaises, chers Briantais,

Il est temps de jeter un regard sur les mois écoulés et de partager ensemble quelques mots de bilan, mais aussi d'espoir.

Parmi les évènements marquants, le mois de juin a vu l'inauguration du **Comptoir Briantais**, un projet important pour notre commune. Véritable relais entre les producteurs locaux et la population, ce lieu incarne notre volonté de soutenir l'économie de proximité. Le Comptoir Briantais est aussi un espace de rencontre et d'échange, contribuant pleinement au dynamisme et à la convivialité de Briantes.

Le projet de **renaturation de l'ancien étang** s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et de valorisation de notre patrimoine naturel tout en offrant aux habitants un cadre paysager plus respectueux et durable.

Ces deux projets ont pu voir le jour grâce au soutien important de l'État, de la Région et du Département. Ils ont été réalisés avec l'accompagnement d'EPC de La Châtre et d'Indre Nature, en collaboration avec des entreprises locales reconnues pour leur savoir-faire.

Je souhaite adresser un remerciement tout particulier aux employés communaux, dont le travail quotidien, souvent discret mais essentiel, contribue au bon fonctionnement de la commune et à la qualité de notre cadre de vie.

Je remercie également l'ensemble des associations de Briantes et leurs bénévoles pour leur engagement, leur dynamisme et les animations qu'ils proposent tout au long de l'année. Grâce à eux, notre commune reste vivante, solidaire et conviviale.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année que celle-ci apporte à chacun des moments de bonheur, de partage et d'espoir.

Jean-Claude Boury
Le Maire

Le Comptoir Briantais



Il était important pour la commune de redonner vie à l'ancienne découpe Briantaise, victime d'un incendie courant 2024.

La rencontre avec le SCIC des viandes du Pays de La Châtre (gestionnaire de l'abattoir) a débouché sur la réalisation d'un commerce d'une superficie de 100m² dédié à la vente de produits locaux.

La maîtrise d'œuvre confiée à EPC a attribué par appel d'offre la réalisation des travaux à différentes entreprises locales.

Le coût total des travaux s'élève à 301 675€ HT et la commune a perçu un montant de subvention de 238 409€ HT.

Ces subventions ont été attribuées par l'État, la Région et le Département.

N'hésitez pas à fréquenter ce commerce de qualité, un véritable service pour la population.

L'étang

La digue de l'étang, située rue du cimetière, présentait de multiples fuites, et menaçait de se fissurer et d'endommager la route.

Un jugement du tribunal administratif imputant les réparations au propriétaire de l'étang, il a été proposé à ce dernier son rachat.

Une décision du conseil municipal a été prise à l'unanimité pour transformer cet étang en une zone de re-naturation vouée à la protection de la biodiversité.

Indre Nature a été sollicitée pour assurer la maîtrise d'œuvre de cet espace. Ce projet s'inscrit dans un schéma plus large d'un lieu de promenade en cœur de village.

Ce nouvel espace qui sera ouvert au public permet d'allier nature et attractivité du bourg.

Ce projet très innovant est l'un des premiers au niveau départemental.

Le coût total est de 84 805€ HT et le montant total des subventions que nous avons obtenu s'élève à 72 317€ HT.



Ces subventions ont été attribuées par le Département au titre des espaces naturels sensibles, le Fond Vert et l'Agence de l'Eau, et le contrat Régional de Solidarité territoriale.

Travaux

Voirie

Dans le cadre de son programme pluri-annuel de voirie, 2 chantiers ont été réalisés : "Le Grand pré" et "Champflorentin".

Au "Grand Pré", une voie goudronnée a été réalisée pour permettre un accès aux habitations et pour canaliser les eaux pluviales.

A Champflorentin, cette réalisation se fera en 2 étapes : en 2025, la préparation de la voie pour recevoir en 2026 l'enrobé final allant de l'entrée du hameau jusqu'au croisement de la Grand croix. En 2025 le coût des travaux



s'est élevé à 24 700€ HT et une subvention de 15 500€ HT a été attribuée par le département dans le cadre du FAR (Fond d'Action Rurale voirie).



Entretien des fossés



Suite à un état des lieux des fossés de l'ensemble de la commune, il a été décidé après une période de mise en sommeil, d'effectuer le nettoyage et le curage d'un grand nombre de fossés identifiés.

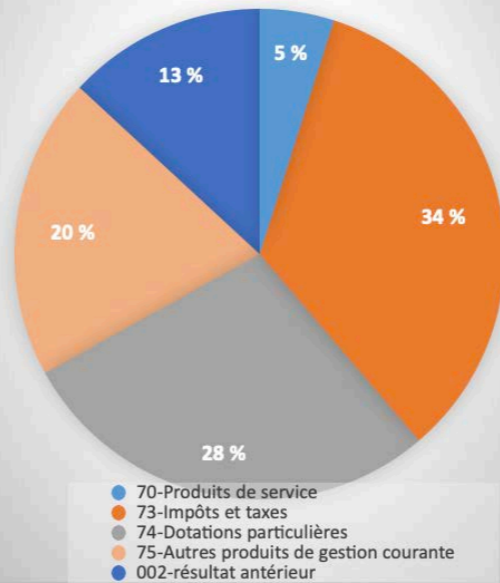
Les travaux ont été confiés à l'entreprise Mesureur pour un montant de 36 274€ TTC. Cet entretien est nécessaire pour garantir l'écoulement des eaux et la bonne santé des voies de circulation à long terme.



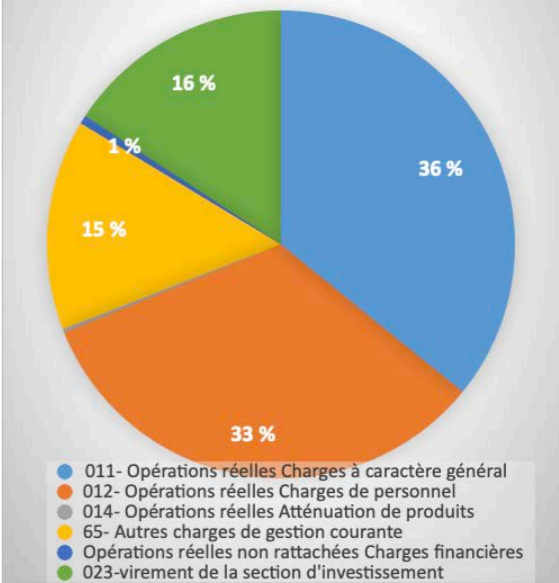
Budget prévisionnel 2025

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2025
777 300 €

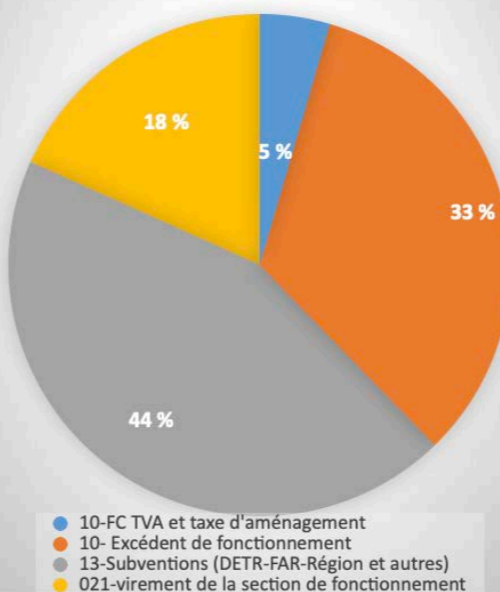


Dépenses de fonctionnement 2025
777 300 €

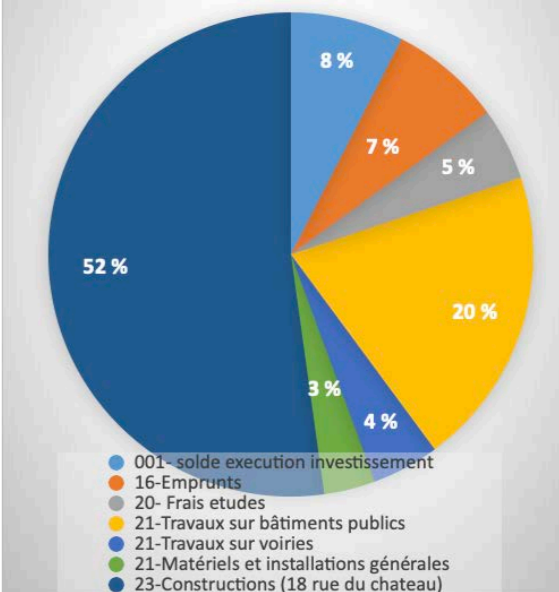


Investissements

Recettes d'investissement 2025
670 500 €



Dépenses d'investissement 2025
670 500 €



Responsables ensemble

Soyons respectueux

Depuis quelques temps nous avons constaté une augmentation des comportements non responsables vis à vis de notre environnement : dépôts de gravas et d'encombrants sur les chemins ruraux, dépôts d'immondices dans les fossés, déchets verts un peu partout.

Nous sommes attachés à la qualité de notre environnement et il est certain que tout contrevenant identifié sera poursuivi.

Ces incivilités ont non seulement un impact visuel mais aussi un coût pour la collectivité.



Sécurité : faut-il en arriver là ?



Avant



Après

Cette année nous avons constaté : des rodéos nocturnes dans le bourg ainsi qu'à Vaudouan, la dégradation de mobilier public en hausse : 3 plots lumineux près de l'église Saint-Aignan, porte de la buvette du stade forcée à plusieurs reprises, et même le vol tout récemment d'une table de pique-nique.

Faut-il en venir à installer des caméras de vidéo-surveillance ?

Dans ce cas cette installation représenterait un coût non négligeable pour la commune et peut-être qu'il appartient à chacun d'entre-nous d'être vigilant.



Un changement de situation : nombre de personnes, adresse... ?

Signalez-le au service environnement par mail : contact@cdc-lcss.fr ou à une permanence du point Info.

Un justificatif et une pièce d'identité vous seront demandés.



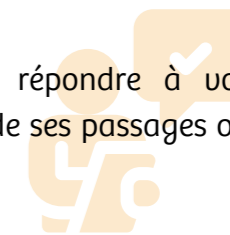
Pour gagner du temps à la déchèterie, préparez vos déchets par type ou par matériau.

Vous trouverez la liste des déchets acceptés sur le site internet de la Communauté de Communes, rubrique "Déchets".



Marie, l'ambassadrice du tri du service environnement, effectue des contrôles qualités des sacs jaunes tout au long de l'année sur le territoire de la Communauté de Communes.

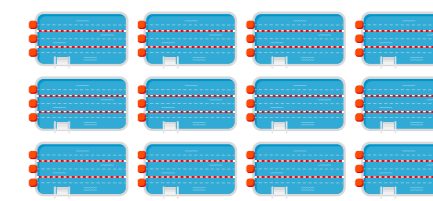
Elle est à votre disposition pour répondre à vos questions sur le tri des déchets lors de ses passages ou au point Info.



Félicitations !



=



12 bassins de nage de La piscine du Pays de La Châtre.

La vie à l'école Vincent Rotinat

Au fil de l'année, l'école propose aux élèves une grande diversité d'activités et de projets qui contribuent à créer un environnement dynamique. La vie de l'établissement est marquée par des temps forts éducatifs qui enrichissent le parcours de chaque enfant.

Un cadre d'apprentissage coopératif et bienveillant

Chaque journée est organisée autour de rituels et d'échanges qui favorisent la coopération, le respect et l'autonomie. Les activités en petits groupes, les conseils d'élèves et les temps de discussion permettent à chacun de s'exprimer, d'apprendre à écouter et de participer à la vie collective.

Des projets culturels variés

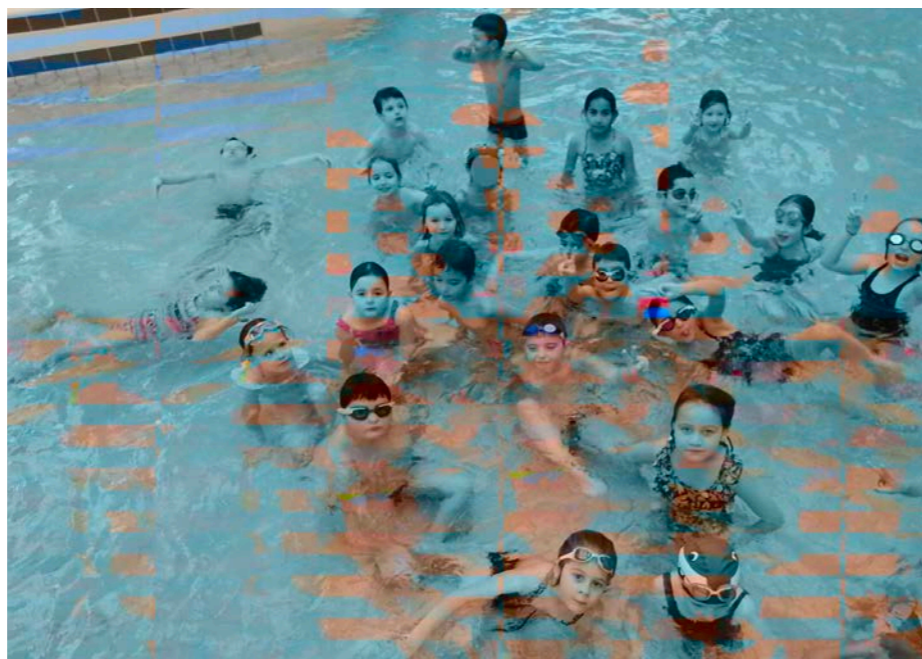
L'école participe au projet École et Cinéma, offrant aux élèves la possibilité de découvrir des œuvres adaptées à leur âge et d'enrichir leur culture artistique. Les classes ont également assisté à un spectacle musical, Secrets de Beatmaker, qui a permis aux enfants de comprendre la création sonore de manière ludique.

Une ouverture sur le sport et le bien-être

Les élèves ont bénéficié d'un cycle piscine, essentiel pour développer l'aisance aquatique et la sécurité dans l'eau. D'autres activités sportives, comme le cross de secteur, ont lieu durant l'année, contribuant au bien-être et à la confiance en soi.

Une école engagée pour l'environnement

Dans le cadre du programme « Nettoyons la nature », les élèves ont participé à une clean walk, sensibilisant chacun à l'impact des déchets et à l'importance de protéger leur



environnement. Ces actions concrètes permettent d'ancrer les gestes écoresponsables dans le quotidien.

Sensibilisation et vivre-ensemble

L'établissement attache une grande importance au climat scolaire. Une journée de sensibilisation contre le harcèlement a été organisée afin de promouvoir le respect, la bienveillance et la solidarité entre élèves. Ces actions s'inscrivent dans un travail continu autour du vivre-ensemble.

Une communauté éducative investie

L'engagement de l'équipe enseignante, du personnel communal et des familles contribue fortement à la richesse de la vie scolaire. Chacun participe, à sa manière, à faire de l'école un lieu d'épanouissement, de curiosité et d'apprentissage.



Ce qui change



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

→ d'un justificatif d'identité
→ d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française** ou **ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne** ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

Accédez directement aux démarches



ou sur service-public.fr

Activités

Club Franglish



Le club Franglish se réunit les jeudis après-midi tous les 15 jours à l'espace Saint-Aignan.



Danse Trad



La Danse Trad se réunit le jeudi soir tous les 15 jours à partir de 19H30 à la salle polyvalente.



Activités

Armanuelle



Armanuelle se réunit tous les lundis à l'espace Saint-Aignan.



Tarot & Belote



Le Tarot se réunit tous les 15 jours, le vendredi à 20H00 à l'espace Saint-Aignan.
Contact : B. Pérot : 06 81 20 06 22



Activités

Club de marche



Le Club de marche se réunit tous les mardis matin à l'espace Saint-Aignan.

La Chorale



La Chorale se réunit le jeudi à partir de 17H00 à l'espace Saint-Aignan (selon planning).



Bibliothèque



Ouvert de 17H15 à 18H15 les lundis

Le mardi de 16h15 à 17h15 atelier lecture pour enfants en classe de primaire

Le mercredi de 10H00 à 11H00 : "histoire pour les petits"

2025 en images

Les foulées Briantaises



Noël des enfants



Musique





Une naissance, un arbre planté



"Ami, entends-tu ?"



"Ami, entends-tu ?"

Un Service Autonomie à Domicile Mixte, qu'est-ce que c'est ?



Depuis de nombreuses années, le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) œuvrant dans notre commune est porté par l'association Le Castel, qui gère également l'EHPAD de Sainte-Sévère-sur-Indre. Toutefois, une Loi entrant en vigueur au 1er janvier 2026 oblige les SSIAD à regrouper leurs activités avec des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) pour former des Services Autonomie à Domicile Aide et Soins, aussi appelés SAD mixtes.

Durant plusieurs mois, l'association Le Castel et la Fédération Départementale ADMR, qui fédère 7 associations locales ADMR dans l'Indre, ont échangé sur les modalités de création d'une nouvelle entité. Une 8ème association ADMR dont le siège est à Sainte-Sévère a donc été créée le 1er septembre 2025 pour porter un SAD mixte : l'ADMR LE CASTEL. Le périmètre d'intervention de l'ADMR LE CASTEL couvre 28 communes (contre 17 pour l'actuel SSIAD). Pour les bénéficiaires du SSIAD, aucun changement particulier n'est à attendre : l'équipe d'aides-soignantes pilotée par Émeline Vaslin, infirmière coordinatrice, reste la même. Pour l'activité d'aide, une trentaine d'auxiliaires de vie de l'ADMR Boischaud-Sud passera sous le pavillon de la

nouvelle association à partir du 1er janvier. Toute personne accompagnée en soins, actuellement par le SSIAD Le Castel, et à partir du 1er janvier 2026 par l'ADMR LE CASTEL, pourra le cas échéant continuer à faire intervenir chez elle le service d'aide à domicile de son choix, ainsi que le prévoit la réglementation.

Comme toutes les associations, l'ADMR LE CASTEL souhaite la bienvenue aux personnes désireuses de lui donner un peu de temps sous forme de bénévolat. Il y a du travail de mise en place (connaissances juridiques et sociales bienvenues), de communication (vers les bénéficiaires, les élus, les partenaires...), de la gestion de flotte automobile, des projets d'animation de territoire à monter, etc. Plus on est de bénévoles, plus on peut partager le travail, moins on épuise les bénévoles !

Le bénévolat peut prendre bien des formes allant de quelques interventions ponctuelles dans l'année à une présence plus fréquente et régulière.

Vivons avec notre temps, et la façon dont chacun envisage d'utiliser son temps libre.

Contact : Jean-Bernard Pearson, président, 06 83 34 51 74, jeanbernard.pearon@free.fr

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et leur rappelons de venir se présenter en mairie pour ne pas être oublié lors de manifestations diverses (repas des anciens, Noël des enfants...) et pour récupérer les sacs jaunes pour les recyclables et le calendrier 2026 à partir de fin janvier.

Jeunes



Nouveau

Un commerce en centre-bourg



CHANGEMENT D'HORAIRES
(HIVER) DÈS LE 15/12 :

Mardi: 9h-12h45 / 14h-18h
Mercredi: 9h-12h45
Jeudi: 9h-12h45 / 14h-18h
Vendredi: 9h-12h45 / 14h-18h
Samedi: 9h-13h / 14h-18h

Le Comptoir Briantais vous accueille du mardi au samedi au 18 rue du Château. Vous pourrez y trouver un dépôt de pain, des produits locaux et bien sûr la viande sous vide en détail ou en colis...

Une deuxième fleur



Après son passage dans le courant du mois d'août, le jury de l'association régionale de fleurissement (ARF) a décidé d'octroyer une deuxième fleur à Briantes pour la qualité et la gestion de son fleurissement et des différents espaces verts.

Cette récompense a été remise par le président de la région Centre-Val-De-Loire le 25 novembre 2025. Bravo à l'équipe en charge pour son travail.



À venir

Fête de la musique



Cette année, pour la fête de la musique le **27 juin**, à Briantes c'est Rock, Groovy et Trad avec en première partie 2 groupes locaux : reprises rock et compositions jazz fusion, suivi d'un feu d'artifice (si autorisé), puis les Gâs de Briantes (Trad) pour enflammer le parquet devant l'église !

Concert classique



Venez nombreux le **9 août** pour un concert dans la chapelle de Vaudouan. Au programme, musiques de films interprétées par deux violons, un alto, un violoncelle, une contrebasse, une chanteuse lyrique et un hautboïste.

Fête du pain



La traditionnelle fête du pain aura lieu le **5 juillet** avec comme chaque année, la brocante ainsi que la fabrication et cuisson de pains.



Etat civil

Décès :

APAIRE Guy, Roland - 27/10/2025
CARLES Raymond, Emile - 25/08/2025
EVANS John - 06/10/2025
LAURENT Suzanne, Gervaise veuve PHILIPPON - 03/11/2025
LE FLOCH Michelle, Hélène - 15/02/2025

Mariages :

GAY CALIMAN Estelle, Marie
ET CHAMPEAU Mathieu, Jacques, André le 02/08/2025

Naissances :

ALAPETITE Jules, André, Jacques né le 10/10/2025
DECHAMP Méloée, Rose, Marina née le 11/07/2025
MASSAUX Sacha, Gabriel né le 03/03/2025

À votre service

Location de salles



Espace socio-culturel:

1/2 journée :

Associations de Briantes : gratuit
Associations hors commune : 40€

1 journée :

Associations de Briantes : gratuit
Associations hors commune : 80€
Habitants de Briantes : 50€

Coworking 1/2 journée :

5€/ personne

Coworking 1 journée :

10€/personne

Aire de pique nique (journée):

Associations de Briantes : gratuit
Habitants de Briantes : 30€
Associations hors commune : 50€
Personnes hors commune: 60€



Salle des fêtes:

1/2 journée (du lundi au vendredi) :

Associations de Briantes : gratuit
Habitants de Briantes : 50€
Associations hors commune : 50€
Personnes hors commune: 100€

Week-End (du vendredi au lundi) :

Associations de Briantes : gratuit
Habitants de Briantes : 150€
Associations hors commune : 100€
Personnes hors commune: 250€



Mairie de Briantes

4 place Jean Moulin 36400 Briantes

Horaires:

Lundi: 9h00-12h30 / 13h30-17h30

Mardi et mercredi: 8h30-12h30

Jeudi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-17h00

Téléphone : 02 54 48 09 06



Studios

20 m² meublé (avec vaisselle) : 350€/mois charges comprises